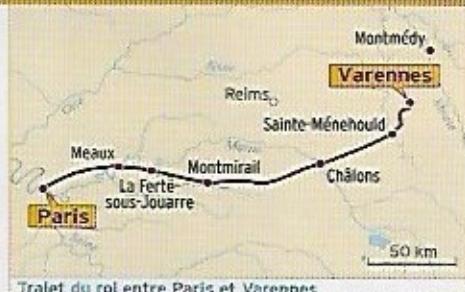


# L'arrestation du roi à Varennes, le 21 juin 1791

Depuis les journées d'octobre 1789, Louis XVI se considère comme prisonnier de l'Assemblée nationale. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, déguisé, il s'enfuit du château des Tuileries avec sa famille. Il veut se réfugier à Montmédy, une place forte située sur la frontière allemande, afin d'échapper à la pression populaire, de réunir des fidèles et de retrouver son pouvoir. Reconnu pendant son voyage, il est arrêté à Varennes le 21 juin 1791, et ramené à Paris le 25 juin.

**Pourquoi la fuite du roi marque-t-elle une rupture entre la monarchie et les Français ?**



21 juin 1791	25 juin 1791
0h50 Départ du roi de Paris	23h10 Arrêtation du roi à Varennes
	Retour du roi à Paris

## 1 L'opposition de Louis XVI à la Constitution

*Louis XVI a rédigé avant son départ une déclaration, lue à l'Assemblée nationale le 21 juin, dans laquelle il explique les raisons de sa fuite.*

« Que reste-t-il au roi, autre chose que le vain simulacre de la royauté ? [...] Le roi n'a aucune participation à la confection des lois [...]. La justice se rend au nom du roi, [...] mais ce n'est qu'une affaire de forme [...]. L'administration intérieure [...] est tout entière dans les mains des départements, des districts et des municipalités, ressorts trop multipliés qui nuisent au mouvement de la machine et souvent peuvent se croiser. [...] La disposition des forces militaires est, par les décrets, dans la main du roi. Il a été déclaré chef suprême de l'armée et de la marine; mais tout le travail de formation de ces deux armes a été fait par les comités de l'Assemblée, sans la participation du roi [...]. La nomination aux places de ministres dans les cours étrangères a été réservée au roi, ainsi que la conduite des négociations; mais la liberté du roi pour ces choix est tout aussi nulle que pour ceux des officiers de l'armée. [...] D'après tous ces motifs et l'impossibilité où le roi se trouve d'opérer le bien et d'empêcher le mal qui se commet, est-il étonnant que le roi ait cherché à recouvrer sa liberté et à se mettre en sûreté avec sa famille ? »

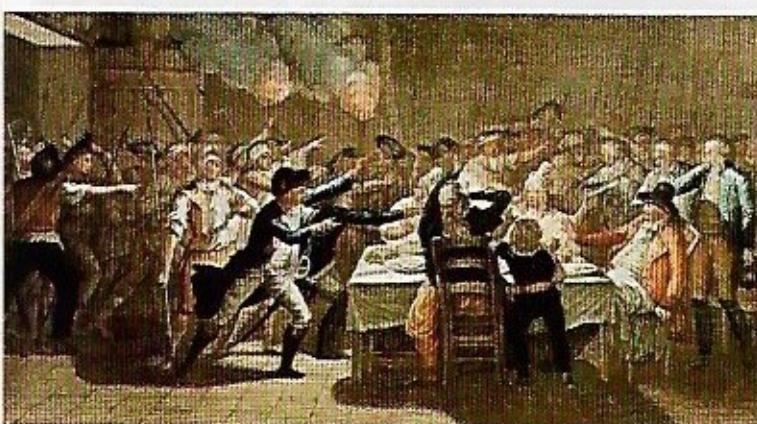
*Déclaration de Louis XVI, 1791.*

## 2 L'arrestation du roi du point de vue de la famille royale

*La famille royale voyage sous de fausses identités. Dans un premier temps, la fuite se passe bien, jusqu'à ce que la municipalité de Varennes décide de les faire arrêter. La fille de Louis XVI raconte l'arrestation.*

« Entrés dans le village, nous fûmes frappés de cris affreux autour de la voiture: "Arrête, arrête !" Alors on se saisit des chevaux et en un instant, la voiture fut entourée d'une foule en armes et avec des flambeaux [...]. On nous demanda qui nous étions; nous leur dîmes: Mme de Korff et sa famille. Ils avancèrent des lumières précisément à la face de mon père; on nous dit de descendre, nous nous y refusâmes [...]; ils nous répétèrent hautement de descendre ou qu'ils nous tuerait tous et au même instant, nous vîmes tous les fusils dirigés vers la voiture. Nous fûmes donc forcés de descendre. [...] Nous étions tous resserrés dans une très petite chambre, où une partie du village se trouvait aussi. [...] Enfin, tout le monde se disant convaincu que c'était le roi, et lui voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper, il prit le parti de se faire reconnaître lui-même et ayant dit qu'il était le roi, tous se jetèrent aussitôt à ses pieds et lui baissèrent la main. [...] Malgré les marques de dévouement à mon père, ils dirent qu'il ne passerait pas, que c'était affreux de sa part qu'il abandonnât son peuple et qu'il devait retourner à Paris. »

*Marie-Thérèse Charlotte de France (1778-1851). Souvenirs, publiés en 1892.*



## 3 L'arrestation du roi à Varennes

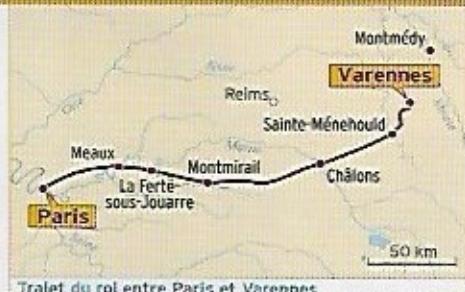
Jean-Louis Prieur (1759-1795), *Arrestation de Louis XVI à Varennes*, eau forte, 1791. Paris, BnF.

La famille royale, attablée devant un repas copieux, est arrêtée par une foule en armes. Le roi est assis à table, chapeau sur la tête.

# L'arrestation du roi à Varennes, le 21 juin 1791

Depuis les journées d'octobre 1789, Louis XVI se considère comme prisonnier de l'Assemblée nationale. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, déguisé, il s'enfuit du château des Tuileries avec sa famille. Il veut se réfugier à Montmédy, une place forte située sur la frontière allemande, afin d'échapper à la pression populaire, de réunir des fidèles et de retrouver son pouvoir. Reconnu pendant son voyage, il est arrêté à Varennes le 21 juin 1791, et ramené à Paris le 25 juin.

**Pourquoi la fuite du roi marque-t-elle une rupture entre la monarchie et les Français ?**



21 juin 1791	25 juin 1791
0h50 Départ du roi de Paris	23h10 Arrêtation du roi à Varennes
	Retour du roi à Paris

## 1 L'opposition de Louis XVI à la Constitution

*Louis XVI a rédigé avant son départ une déclaration, lue à l'Assemblée nationale le 21 juin, dans laquelle il explique les raisons de sa fuite.*

« Que reste-t-il au roi, autre chose que le vain simulacre de la royauté ? [...] Le roi n'a aucune participation à la confection des lois [...]. La justice se rend au nom du roi, [...] mais ce n'est qu'une affaire de forme [...]. L'administration intérieure [...] est tout entière dans les mains des départements, des districts et des municipalités, ressorts trop multipliés qui nuisent au mouvement de la machine et souvent peuvent se croiser. [...] La disposition des forces militaires est, par les décrets, dans la main du roi. Il a été déclaré chef suprême de l'armée et de la marine; mais tout le travail de formation de ces deux armes a été fait par les comités de l'Assemblée, sans la participation du roi [...]. La nomination aux places de ministres dans les cours étrangères a été réservée au roi, ainsi que la conduite des négociations; mais la liberté du roi pour ces choix est tout aussi nulle que pour ceux des officiers de l'armée. [...] D'après tous ces motifs et l'impossibilité où le roi se trouve d'opérer le bien et d'empêcher le mal qui se commet, est-il étonnant que le roi ait cherché à recouvrer sa liberté et à se mettre en sûreté avec sa famille ? »

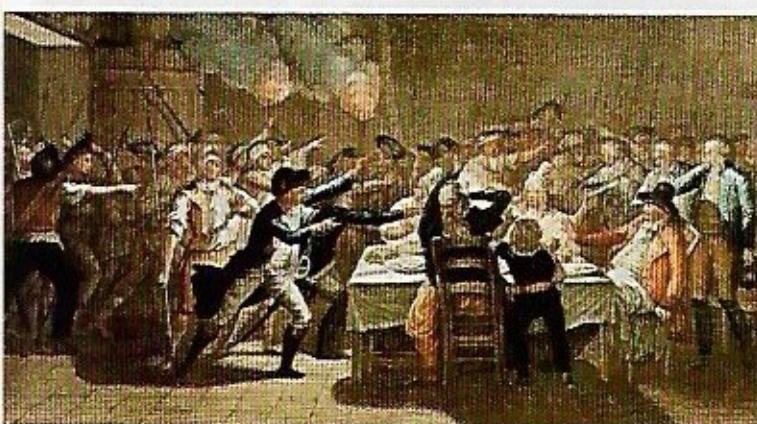
*Déclaration de Louis XVI, 1791.*

## 2 L'arrestation du roi du point de vue de la famille royale

*La famille royale voyage sous de fausses identités. Dans un premier temps, la fuite se passe bien, jusqu'à ce que la municipalité de Varennes décide de les faire arrêter. La fille de Louis XVI raconte l'arrestation.*

« Entrés dans le village, nous fûmes frappés de cris affreux autour de la voiture: "Arrête, arrête !" Alors on se saisit des chevaux et en un instant, la voiture fut entourée d'une foule en armes et avec des flambeaux [...]. On nous demanda qui nous étions; nous leur dîmes: Mme de Korff et sa famille. Ils avancèrent des lumières précisément à la face de mon père; on nous dit de descendre, nous nous y refusâmes [...]; ils nous répétèrent hautement de descendre ou qu'ils nous tuerait tous et au même instant, nous vîmes tous les fusils dirigés vers la voiture. Nous fûmes donc forcés de descendre. [...] Nous étions tous resserrés dans une très petite chambre, où une partie du village se trouvait aussi. [...] Enfin, tout le monde se disant convaincu que c'était le roi, et lui voyant qu'il n'y avait plus moyen d'échapper, il prit le parti de se faire reconnaître lui-même et ayant dit qu'il était le roi, tous se jetèrent aussitôt à ses pieds et lui baissèrent la main. [...] Malgré les marques de dévouement à mon père, ils dirent qu'il ne passerait pas, que c'était affreux de sa part qu'il abandonnât son peuple et qu'il devait retourner à Paris. »

*Marie-Thérèse Charlotte de France (1778-1851). Souvenirs, publiés en 1892.*



## 3 L'arrestation du roi à Varennes

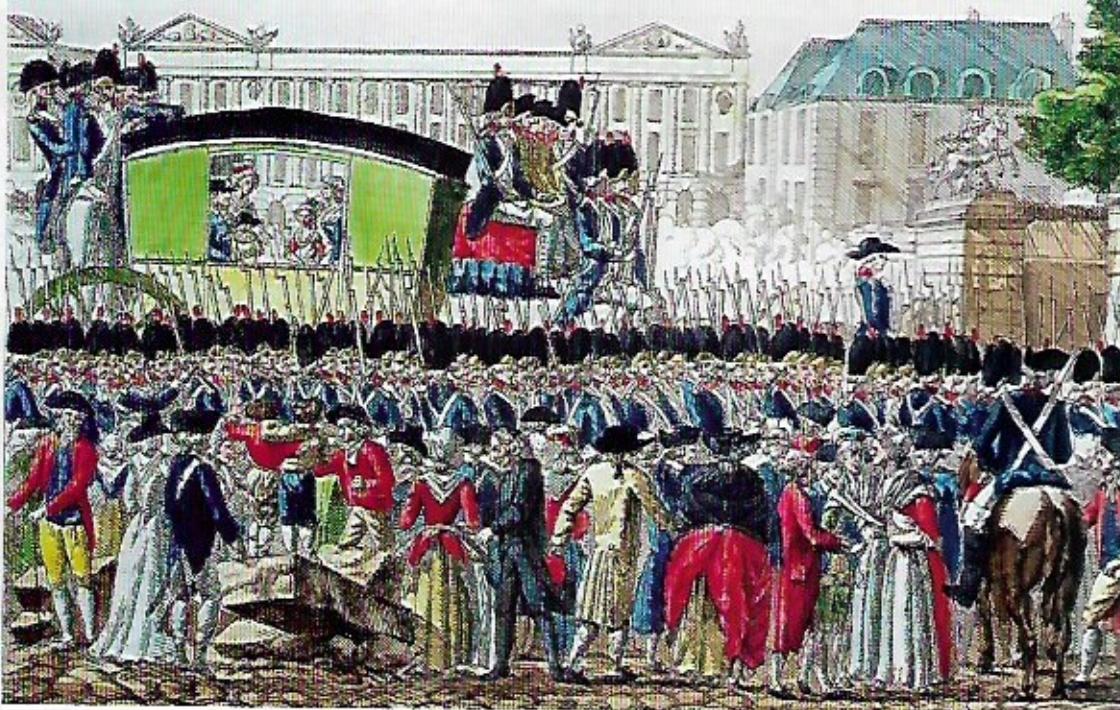
Jean-Louis Prieur (1759-1795), *Arrestation de Louis XVI à Varennes*, eau forte, 1791. Paris, BnF.

La famille royale, attablée devant un repas copieux, est arrêtée par une foule en armes. Le roi est assis à table, chapeau sur la tête.

### 4 Le retour de la famille royale à Paris, le 25 juin 1791

Gravure colorée, XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris, musée Carnavalet.

La famille royale rentre à Paris accompagnée des députés chargés d'assurer sa protection. L'Assemblée nationale a placardé des affiches dans Paris ordonnant à la population le silence sous peine de sanctions.



### 5 Une rupture entre le roi et le peuple

« La fuite du roi est sans doute le signal de la guerre. Sans doute, il a une partie liée: il compte sur les étrangers, sur les mécontents. Vains secours si nous sommes unis, si voulons périr plutôt que d'abandonner la liberté. Louis XVI a lui-même ici brisé sa couronne. Il était impossible d'espérer de le convertir au patriotisme. On ne convertit point un despote à la liberté: mieux vaut encore qu'il se soit tout à coup démasqué, dans un moment où l'effervescence patriotique règne universellement. Il nous aurait causé de bien plus grandes calamités si, se laissant entraîner à la Révolution, il se fut borné à en infester secrètement les sources. [...] »

Le calme règne dans Paris. La tranquillité du peuple est aussi imposante que celle de l'Assemblée nationale. [...] On ôte les enseignes du roi aux boutiques qui les portaient. Les notaires mettent bas leurs lys. »

Jacques Pierre Brissot, *Le Peintre français*, 22 juin 1791.



### 6 Le « roi-cochon »

La famille des cochons ramenée à l'étable, estampe, 1791. Paris, BnF.

Louis XVI, qui tourne la tête vers le spectateur, et sa famille sont représentés avec un corps de cochon, sur une litière, escortés vers Paris par la garde nationale.

## ACTIVITÉS

### PRÉLEVER ET CONFRONTER DES INFORMATIONS

- Que reproche Louis XVI à la Constitution qui est élaborée? Pourquoi s'enfuit-il ? (doc. 1)
- Quelles sont les différences entre le récit de Marie-Thérèse de France et la représentation de Jean-Louis Prieur? Quel est le but recherché par chacun des auteurs? (doc. 2, 3)
- Quelles sont les différentes réactions

des Français devant la fuite du roi? (doc. 2, 5)

- Quelle image du roi apparaît dans les documents? (doc. 3, 4, 5, 6)

### HIERARCHISER DES INFORMATIONS

Relevez dans l'ensemble des documents les attitudes et les opinions des Français vis-à-vis de Louis XVI et rangez-les dans les catégories suivantes: Respect du roi / Rejet du roi.

## BILAN

### RÉDIGER UN TEXTE CONSTRUIT ET ARGUMENTÉ

Sujet: « Pourquoi la fuite de Louis XVI marque-t-elle une rupture dans les rapports entre le roi et le Français? »